

Licence professionnelle Sciences Humaines et Sociales

Mention : Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

Parcours : Coordinateur de l'action touristique locale et du développement durable des territoires

Présentation	
<p>Nature</p> <p>Formation diplômante Diplôme national</p> <p>Niveau de recrutement</p> <p>Bac + 2 Conditions d'admission</p> <p>Durée de la formation</p> <p>2 semestres</p> <p>Lieu(x) de formation</p> <p>Campus de Nanterre</p> <p>Stages</p> <p>Oui En savoir plus</p>	<p>Accessible en</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation initiale • Formation continue <p>Modes d'enseignement</p> <p>En présentiel</p>

Le coordinateur de l'action touristique locale est un cadre intermédiaire qui a pour mission de participer à la dynamisation de territoires urbains, ruraux ou périurbains, de même qu'à la conception et à la mise en œuvre de projets de développement local.

C'est un technicien dont l'action s'exerce au sein d'organismes publics ou privés (organisations professionnelles, associations, services de l'Etat, collectivités territoriales, etc.), en relation étroite avec différents interlocuteurs : élus locaux, travailleurs sociaux, administrations, citoyens, etc.

Ouverte depuis 2004, la licence professionnelle des « Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme », parcours « Coordinateur de l'action touristique locale et du développement durable des territoires » est l'une des seules sur ce créneau du développement local et territorial en France, ce qui explique son succès (300 dossiers de candidature / an en moyenne pour 20 places). Son parcours d'excellence, sa sélectivité à l'entrée, la diversité de ses approches alliant théorie et pratique, l'adaptation de ses contenus aux évolutions du marché de l'emploi, de même que son encadrement de qualité expliquent le taux d'insertion très bon de ses étudiants dans la vie active. La moitié de ses étudiants sont originaires des régions, voire pour certains de l'étranger.

La particularité de ce diplôme est d'être ouvert à la fois aux étudiants en formation initiale et à ceux relevant de la formation continue (reprise d'études). Par contre, il n'est pas possible de la réaliser en alternance.

Spécificités

Rythme :

Cette Licence professionnelle est accessible en formation initiale et en formation continue.

Stages

Durée : 12 semaines

Admission

Publics

Niveau de recrutement : Bac + 2

Formation(s) requise(s)

- Sont admis à candidater de plein droit les personnes titulaires d'un D.E.U.G., d'un L2, d'un B.T.S. tertiaire (tourisme notamment) ou d'un D.U.T. technique et commercialisation.

- Sont admis à candidater les personnes dotées d'une expérience professionnelle :
* Titulaires d'un diplôme équivalent à BAC + 1 (B.T.S, D.U.T) et justifiant de 4 années d'expérience professionnelle, culturelle ou sociale (en Association par exemple) cohérentes avec le projet professionnel du candidat.

* Etre âgé d'au moins 26 ans et justifiant de 6 années d'expérience professionnelle, culturelle ou sociale cohérentes avec le projet professionnel du candidat.

Conditions d'admission

- **Le public visé:**

Cette Licence professionnelle s'adresse aux candidats titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2 (L2), en particulier les étudiants provenant :

-de L2 de géographie-aménagement, histoire, langues, AES, économie-gestion, droit, etc.

-de B.T.S. tertiaire (tourisme ; tourisme et hôtellerie ; développement et animation des territoires ruraux (ex-services en espace rural) ; aménagement paysager ; gestion et protection de la nature ; professions immobilières ; assistant de manager, etc.

- ou d'un D.U.T. (technique de commercialisation, carrières sociales, notamment).

Sont aussi admis à candidater au titre de la formation continue les personnes dotées d'une expérience professionnelle :

- Titulaires d'un diplôme équivalent à BAC + 1 (B.T.S, D.U.T) et justifiant de 4 années d'expérience professionnelle, culturelle ou sociale (en Association par exemple) cohérentes avec le projet professionnel du candidat.

- Etre âgé d'au moins 26 ans et justifiant de 6 années d'expérience professionnelle, culturelle ou sociale cohérentes avec le projet professionnel du candidat.

- **Les dispositifs de validation d'acquis à connaître**

Que vous soyez étudiant(e), salarié(e) ou demandeur d'emploi en formation continue, plusieurs dispositifs de validation vous permettent :

1/ d'entrer dans cette formation sans avoir le diplôme de niveau inférieur :

-Validation des Acquis Académiques (VAA)

-Validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels (anciennement VAPP)

2/ d'obtenir ce diplôme sans pour autant reprendre des études

-Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

-Validation des Etudes Supérieures (VES)

Pour en savoir plus sur ces dispositifs...

Inscription

- **Avant de déposer une demande d'inscription administrative, vous devez :**

1/ déterminer votre profil, la procédure variant selon que :

- vous souhaitez accéder au M1 ou au M2 ;
- vous avez déjà été inscrit(e) ou non à Université Paris Nanterre ;
- vous demandez une procédure particulière (VAE, VES...).

2/ respecter les dates de la campagne d'inscription (en particulier la date limite de dépôt de candidature).

Toutes ces informations (profils et dates) sont accessibles dans la rubrique [INSCRIPTIONS](#), à laquelle vous devez vous reporter.

NB : Les demandes de VAE et de VES peuvent être adressées au SFC tout au long de l'année.

- **Vous êtes un(e) adulte en reprise d'études (formation continue):**

L'équipe du SFC est à votre disposition pour vous aider à :

1/ **identifier les différents dispositifs de validation** qui vous permettent d'entrer dans cette formation ou d'obtenir ce diplôme (VAE/VES) (cf. supra, rubrique Admission).

2/ **connaître les multiples dispositifs de financement** pour concrétiser votre projet (DIF/CPF, CIF, Contrat de professionnalisation, Période de professionnalisation, Plan de formation, Congé de formation professionnelle, Congé pour VAE, chèque VAE, etc.).

3/ **monter un dossier de financement et obtenir des devis.** Pour en savoir plus sur ces procédures, rendez-vous sur le site du [SFC](#), rubrique : Contactez-nous pour remplir le [formulaire de contact](#)

Programme

Vous trouverez ci-dessous la version abrégée de la formation. Le livret pédagogique est accessible dans l'encadré de droite "Supports pédagogiques formation tout au long de la vie"

▾ SEMESTRE 5

UE1 : De l'espace aux territoires (6 ECTS)

- EC 1 : Développement territorial et rôle des acteurs (1,5 ECTS)
- EC 2 : Le territoire comme système et ses modes de gouvernance (3 ECTS)
- EC 3 : Conférences : analyse d'exemples de territoires, de projets et d'actions (1,5 ECTS)

UE 2 : Conditions institutionnelles d'ouverture des territoires (7,5 ECTS)

- EC 1 : Droit administratif (3 ECTS)
- EC 2 : Aménagement du territoire et urbanisme (4,5 ECTS)

UE 3 : Gestion des ressources et des informations (4,5 ECTS)

- EC 1 : Tourisme: identités, cultures et pratiques du tourisme
- EC 2 : Initiation aux systèmes d'information géographiques
- EC 3 : Nouvelles technologies de l'information et de la communication appliquées au tourisme et aux projets de territoire

UE 4 : Projet de terrain collectif

- EC 1 : Projet de terrain collectif

▾ SEMESTRE 6

UE 1 : Techniques et méthodes (4,5 ECTS)

- EC 1 : Techniques d'enquêtes : outils d'action sur le territoire (1,5 ECTS)
- EC 2 : Analyse comptable et financière appliquée aux projets (3 ECTS)

UE 2 : De l'espace aux territoires (3 ECTS)

- EC1 : Territoires et enjeux du développement durable (1,5 ECTS)
- EC 2 : Patrimoine, acteurs et médiation culturelle (1,5 ECTS)

UE 3 : Conditions institutionnelles d'ouverture des territoires (1,5 ECTS)

- EC 1 : Finances locales appliquées aux territoires (1,5 ECTS)

UE 4 : Projet tuteuré (13,5 ECTS)

- EC1 : Projet tuteuré personnel et professionnel (13,5 ECTS)

UE 5 : Rapport de stage (7,5 ECTS)

-EC1 : Rapport de stage (7,5 ECTS)

Stage obligatoire

Le stage est obligatoire et d'une durée de 12 semaines (sur la base de 35 h par semaine)

Débouchés

Année post-bac de sortie

Bac + 3

Débouchés professionnels

S e c t e u r s d ' a c t i v i t é s :

- Aménagement du territoire, urbanisme et tourisme
- Développement local, territorial et économique
- Développement culturel
- Développement durable (volets environnemental, social et sociétal)
- Développement international
- Développement urbain
- Développement social
- Développement rural

Poursuites d'études

Contacts

Responsables pédagogiques

Directeur de l' UFR :

Marianne COJANNOT-LE BLANC

Responsable de la formation :

Patrick COURTINT : pcourtint@wanadoo.fr

Mis à jour le 29 novembre 2019



UFR de rattachement

[Sciences Sociales et Administration \(SSA\)](#)

Paris Nanterre

Lefebvre, bur.211 E

de la République

ANTERRE
0 97 56 05

[et](#)

▶ Stages

2 semaines

▶ ATTENTION

-contre correspond à notre ancienne offre de formation pour la période 2020.

La nouvelle offre de formation pour l'année 2020/2021 est consultable dès à présent [sur notre site dédié](#)

**Offre de
formation
2020-2021**

▶ Documents à télécharger

[- LICENCE](#)

[- MASTER](#)

[Graduate Courses - LICENCES](#)

[Graduate Courses - MASTERS](#)

www.univ-bordeaux.fr/offre-de-formation-2019-2020/licence-professionnelle-sciences-humaines-et-sociales-b